



● Le mot du maire

● Sommaire

Le mot du maire	p.1
Valorisation de l'environnement et du patrimoine	p.2
Sécurité, vie associative et sportive	p.3
Portrait de Michelois	p.3
Dossier du mois	p.4
Rayonnement touristique et développement culturel	p.6
Enfance, jeunesse et solidarité	p.6
Vie municipale	p.7
Développement urbain et cadre de vie	p.7
Vie locale et économique	p.7
Pornic Agglo Pays de Retz	p.7
Vie associative	p.8

● État civil

Naissances

Arthur ROLLAND, le 4 février

Décès

Daniel PACAUD, le 26 janvier, 76 ans

Auguste MORICE, le 31 janvier, 91 ans

Noël CHARRIER, le 6 février, 60 ans

René GUIHAL, le 8 février, 74 ans

Jacqueline BENOISTON, le 11 février, 86 ans

Chers Michelois, chers Tharonnais,

Le mois de mars ouvre une nouvelle page qui nous mènera vers le printemps, moment si apprécié de tous. La commune débute sa mutation : elle quitte le calme de l'hiver et une mer rythmée par les aléas climatiques hivernaux, et s'avance doucement vers un redoux, avec ce soleil si attendu qui met en lumière notre patrimoine local.

La Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars 2022, s'inscrit sous le thème de « L'égalité aujourd'hui pour un avenir durable ». La question de l'adaptation aux changements climatiques et aux actions durables sera au centre des échanges de cette journée dédiée et de la première quinzaine de mars sur notre territoire.

C'est en ce mois de mars que le Conseil municipal votera son budget 2022. Un budget tourné majoritairement vers un grand plan d'entretien de nos équipements et espaces publics, priorité absolue avant de se tourner vers la modernisation de notre ville.

Le dossier du mois est consacré à un point d'étape du projet des cœurs de bourg autour de la réalisation d'un plan guide. Celui-ci orientera nos actions pour la ville jusqu'à l'horizon 2030. Cette étude sera rendue publique avant l'été. Vos élus et moi-même avons participé activement aux concertations citoyennes, accompagnés de citoyens volontaires. Je tiens d'ores et déjà à les remercier chaleureusement de leur participation citoyenne au service de l'intérêt général.

Bien à vous.

Éloïse BOURREAU-GOBIN
Maire de Saint-Michel-Chef-Chef

● Bien-vivre ensemble, valorisation de l'environnement et du patrimoine

Adjointe: *Françoise COUILLEAU*

UN CHÊNE LIÈGE POUR LES ENFANTS NÉS EN 2021

Les agents des espaces verts ont procédé le 3 février à la plantation d'un beau chêne liège de près de 5 mètres dans la Coulée verte. Effectuée dans le cadre de l'opération « Une naissance, un arbre » en présence de Mme Françoise Couilleau, adjointe au Bien-vivre ensemble, à la Valorisation de l'environnement et du Patrimoine et de M. Denis Barré, élu au Conseil municipal, cette plantation couronnait celle de 64 arbustes, un par enfant, qui recréeront en grandissant une haie le long du cheminement. Veillant sur la croissance du chêne liège, un panneau porte le prénom des enfants de la commune nés en 2021.



COLLECTE ANNUELLE DES ENCOMBRANTS

Vous souhaitez vous débarrasser de votre ancien canapé ? Votre vieux réfrigérateur encombre votre garage ? La collecte annuelle des encombrants ménagers en porte à porte aura lieu en avril, uniquement sur inscription **avant le 31 mars**. Attention, vous devrez préciser le nombre et la nature des éléments déposés, qui doivent pouvoir être facilement soulevés par deux personnes. Les services techniques de Pornic Agglo Pays de Retz vous recontacteront pour vous préciser le jour de passage. Notez que les déchets végétaux, déblais, gravats et produits dangereux ne seront pas collectés.

→ Contact: Service de gestion des déchets au 02 51 74 28 10 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h. Plus d'infos sur www.pornicagglo.fr/service/gestion-des-dechets/

RÉDUIRE, RÉUTILISER, RECYCLER AU JARDIN

Vous débutez dans le compostage ? Vous êtes lassé des allers-retours à la déchetterie pour évacuer vos déchets verts ? Participez à l'atelier « Recycler ses déchets du jardin » : vous y découvrirez des techniques pour réduire, réutiliser, et recycler vos ressources végétales ! Vous y apprendrez, notamment, comment :

- réduire dès la conception en faisant des choix d'organisation de l'espace, dans les variétés sélectionnées,
- réutiliser par la haie de Benjes, ou le paillage, en utilisant les ressources du jardin,
- recycler en compostant.

Très pragmatique, cet atelier gratuit s'adresse à tous les habitants de Pornic Agglo Pays de Retz (16 places par matinée), de 9h à 12h les samedis :

- 2 avril à Port Saint-Père,
- 30 avril à La Plaine-sur-Mer,
- 14 mai à La Bernerie,
- 18 juin à Chauvé.

→ Inscriptions au 02 51 74 28 10, sur http://www.pornicagglo.fr/?post_type=evenement&p=5077 ou <https://bit.ly/compostjardin>.



● Sécurité, vie associative et sportive

Adjoint : *Dimitri BENOÎT*

PARTICIPEZ AU COMITÉ DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

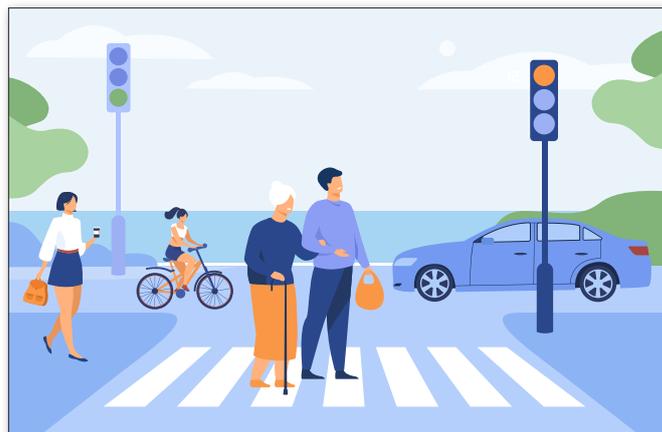
Dans le cadre de l'évolution des pratiques en matière de sécurité routière, nous vous proposons la mise en œuvre d'un Comité municipal de la Sécurité routière. Nous souhaitons pour cela faire appel aux habitants de la commune pour répondre au mieux aux attentes de nos concitoyens.

Composé d'élus, de représentant des pompiers, de la gendarmerie et de la police municipale, ce comité a pour mission de réfléchir aux problématiques de la circulation sur notre commune, qu'elle se fasse en véhicule à moteur, à vélo, à pied ou par d'autres moyens réglementés. Il s'agit de travailler sur l'aménagement des voies de circulation, la signalisation, les limitations de vitesse, tout ce qui concerne la sécurité des usagers, parmi lesquels les personnes à mobilité réduite, et de faire des propositions d'aménagement ou de modification de l'organisation en vigueur.

Les citoyens du comité, idéalement une dizaine de personnes réparties sur les différents quartiers de la commune, feront remonter lors des réunions les divers doléances ou constatations des usagers les ayant sollicités ainsi que leurs propres observations.

Ce comité se réunit deux fois par an ; la prochaine rencontre se tiendra au cours du printemps.

Si vous souhaitez intégrer ce comité pour les quatre années à venir, nous vous invitons à nous faire part de votre candidature par mail à l'adresse dimitribenoit@stmichelchefchef.fr ou **directement à l'accueil de la mairie**, en indiquant vos nom, prénom, adresse, mail et téléphone, votre profession ainsi que vos motivations.



● Portrait de Michelois

CONSTRUIRE UN BATEAU, BÂTIR LEUR AVENIR



Vous l'avez peut-être aperçu au détour d'une balade dans Tharon, amarré... dans un jardin ! Construit d'après les plans d'un vieux bateau délabré, le *Mouche*, ce canot vendéen en a pris le nom. Il est l'œuvre de Pierre Garcia, charpentier de marine, et d'une bonne soixantaine d'élèves du centre de formation et de préparation à l'insertion professionnelle de Saint-Nazaire. Ces jeunes de 16 à 25 ans, très éloignés de

l'emploi, ont été positionnés sur ce cursus par la Mission locale pour l'emploi. « Ils bénéficient d'ateliers de remise à niveau en français, en maths... ou qui concernent directement la recherche d'emploi », explique Pierre Garcia. Au cœur de ce processus, la construction d'un bateau, à raison de deux jours par semaine, peut paraître surprenante. Pourtant, ce travail de longue haleine s'avère très précieux pour aider ces jeunes en difficulté à remettre le pied à l'étrier : il fait appel à de nombreuses qualités et compétences, et c'est l'occasion d'apprécier, chez eux, leur dextérité, la

mobilité et la précision de leurs gestes. Ils y développent aussi leur attention, apprennent le respect des règles de sécurité et des horaires... toutes choses indispensables dans un cadre professionnel. « On apprend par le geste, complète Pierre Garcia. Sur un bateau par exemple, il y a des angles, des formes à respecter pour que les planches de la coque soient bien jointes ; on fait de la géométrie de façon déguisée... Et on peint, on lisse, on colle... c'est vraiment très précis et très complet. » L'aspect environnemental a également été travaillé, et le *Mouche* est construit en bois de pays, notamment du chêne et du pin maritime. Et côté navigation ? Mis à l'eau l'été dernier dans le cadre de Voiles en Fête à Pornic, le *Mouche*, qui peut voguer jusqu'à 12 km des côtes, est d'une conduite très fluide, tant à voile qu'à l'aviron !





UN PLAN GUIDE POUR LES CŒURS DE BOURG

Dans le cadre de sa politique locale 2020-2026, vos élus ont lancé une grande étude de concertation pour l'avenir du cœur de bourg de Tharon.

Depuis une dizaine d'années, le centre-ville de Saint-Michel a fait l'objet d'un plan de modernisation avec l'implantation de l'espace Malestroit et de ses trois commerces, puis du centre-bourg accueillant également trois nouveaux commerces et enfin, avec les modifications de la Place de l'Église dont l'usage fait encore débat, notamment celle du parking peu utilisé.

C'est dorénavant le cœur de bourg de Tharon-Plage et ses esplanades stratégiques qui sont au centre de cette nouvelle étude, qui y intègre également les mobilités entre nos pôles ainsi que le site de Comberge.

Nous avons axé cette réflexion dans la concertation citoyenne autour des quatre axes suivants.

Requalifier et valoriser les espaces publics

Les espaces publics qui ont fait l'objet de cette modernisation sont le bois du Puits Martin, avec l'implantation du Pumptrack, et l'esplanade Angel. Les espaces publics vieillissants de Tharon-Plage nécessitent une requalification plus moderne ainsi qu'une réflexion autour des usages. L'objectif premier était de placer ces changements dans le respect de l'identité bucolique des voies tharonnaises, de rendre vie aux espaces publics pour les citoyens en en faisant des lieux où il fait bon se promener, déambuler, se rencontrer. Ainsi, le cabinet nous a invités à nous exprimer au sujet des

usages, des mobilités, de l'activité commerciale ainsi que de la saisonnalité de notre ville. Prochainement, le parc du Mail sera l'objet d'une requalification d'importance et deviendra un marqueur de l'entrée de ville de Tharon.

Soutenir et encourager l'activité économique

Au cours de son histoire, l'activité économique des centres-bourgs de Saint-Michel-Tharon s'est adaptée aux évolutions des modes de consommation. Depuis quelques années, l'offre commerciale s'est de nouveau étoffée, complétée par des programmes portés par la collectivité, sur le bourg de

Réunions de travail des comités techniques



Réunions de concertation



Tables rondes autour du plan guide, 1^{er} février 2022.

DES ATELIERS DE CONCERTATION

La démarche de concertation a débuté en juin dernier avec un premier « Diagnostic en marchant ». Les citoyens de la commune ont été conviés à participer aux échanges avec les élus sur le devenir du centre-bourg de Tharon. L'atelier Campo, Magnum, Adéquation, Mobilis in Mobile et Céramide, qui nous accompagnent dans cette opération, ont mis les participants en situation d'inspiration et d'aspiration pour le futur.

Une deuxième rencontre a eu lieu à l'automne : cet atelier en salle a permis de confronter les différentes perspectives qui ont émergé suite à l'atelier précédent, ouvrant là encore les échanges sur les pratiques, les besoins et les usages escomptés du centre-ville.

Enfin, le dernier atelier de concertation s'est déroulé début février. Le cabinet nous y a présenté une première esquisse d'intention du Tharon de demain. Les échanges ont été fructueux, avec le sentiment collégial que le cabinet avait su entendre les souhaits et retranscrire avec sincérité le devenir du centre-bourg.

La prochaine phase sera la consolidation des éléments de ce dernier atelier avant l'arrêt du plan guide. Des rencontres publiques seront organisées afin de vous présenter les orientations retenues

Saint-Michel. Nous devons aujourd'hui continuer l'implantation de nouveaux commerces, tout en maintenant la diversification de leur typologie afin de garantir une offre plus pérenne à l'année.

De nombreux professionnels aspirent à exercer sur notre commune sans pour autant pouvoir accéder à un local. C'est pourquoi le Conseil municipal a délibéré afin de mettre en place un **droit de préemption commercial**. Cet outil administratif et juridique nous permet de garantir à tous le maintien de nos locaux commerciaux dans un contexte immobilier très tendu sur notre commune.

Enfin, il est indispensable d'avoir un regard particulier sur le renforcement des polarités de Saint-Michel et de Tharon.

et des déplacements piétons, il était essentiel d'intégrer ces changements sociétaux dans l'étude. Les priorités portent sur l'optimisation des liaisons douces entre Saint-Michel et Tharon ainsi qu'entre les pôles d'attraction. À cela, il a été ajouté l'évaluation des capacités de stationnement sur les deux bourgs.

salle de Jade, la maison des associations et le site de Comberge, devenus pour certains d'entre eux exigus, vieillissants, peu fonctionnels voire excentrés par rapport à leurs usages. La redéfinition des attendus de ces équipements permettra d'entrevoir des lieux d'implantation plus pertinents qui amélioreront leur visibilité et leur fonctionnalité.

Au vu de l'ambition visée dans la transformation des espaces et des équipements publics concernés, ce plan guide se définira comme la feuille de route pour les dix années à venir. Vos élus seront prochainement à votre disposition pour vous détailler les orientations retenues pour l'avenir de notre ville. 🌟

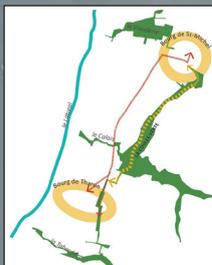
L'implantation des équipements publics

L'étude du plan guide a également été l'occasion de se réinterroger sur le positionnement de certains équipements publics, dont l'Office de tourisme, la

Carte extraite du plan guide non définitif: l'armature paysagère de Saint-Michel-Chef-Chef. En vignette, les liaisons à renforcer entre les deux bourgs.

Optimiser les liaisons douces

Dans le contexte actuel du développement des mobilités douces sur tout le territoire de Pornic Agglo Pays de Retz, d'une aspiration forte des habitants et des touristes à favoriser l'usage du vélo



LES POLARITÉS

- Bourg de St Michel et bourg de Tharon
- Port de Comberge
- Équipements
- Commerces

LES MOBILITÉS DOUCES

- Itinéraire Vélodyssée existant
- Itinéraire Vélo quotidien à développer
- Itinéraire vélo en cours d'étude (cf étude mobilité douce, itinéraire 2 et 3)
- Sentier existant de la coulée verte du Calais
- Prolongement du sentier de la coulée verte à créer pour relier les deux bourgs
- Prolongement potentiel du sentier de la coulée verte :
 - vers la mer le long du Calais, du ruisseau de la Tabardière et du ruisseau de la Viauderie
 - vers l'Étang des Gâtineaux le long du Calais
- Continuité douce du littoral

LA STRUCTURE PAYSAGÈRE

- Ruisseau
- Parcelle communale faisant partie de l'armature verte de la ville
- Parcelle privée située à proximité des cours d'eau, espace stratégique pour le prolongement des sentiers de coulées vertes

● Rayonnement touristique et développement culturel

Adjointe : *Anne HONO-TESTU*

REMISE DES PRIX DU CONCOURS DE DESSIN

Mercredi 23 février, les gagnants du concours du dessin avaient rendez-vous à la mairie. Calie, Emma, Paul et Elsa (de gauche à droite sur la photo) ont reçu leurs prix, décernés par le Conseil municipal des Enfants, en présence de Mme Anne Hono-Testu, adjointe au Rayonnement touristique et au Développement culturel.



FÊTONS LE PRINTEMPS AU CINÉMA !



Le Saint-Michel célèbrera la **Journée des droits de la femme le 7 mars à 20 h 30**, avec la projection du joli film croate « Murina » de la réalisatrice Antoneta Alamat Kusijanović. Julija, passionnée de pêche sous-marine, vit avec ses parents sur une île, paradisiaque en apparence, prison dorée en réalité...

Le mardi 8 mars à 20 h 30, le Saint-Michel vous présentera son Coup de cœur surprise : il s'agit d'un film français présenté au Festival de Cannes en 2021, mais chut... N'oubliez pas le Ciné-Clic avec « Adieu

Paris », de Édouard Baer, avec Benoît Poelvoorde, François Damians et Pierre Arditi. Ce sera **le jeudi 10 mars à 15 h**.

Enfin, le Printemps du Cinéma fera son grand retour **les 20, 21 et 22 mars**, venez en profiter : toutes les séances seront à 4€ !

→ Retrouvez tout le programme sur <http://www.stmichelchefchef.fr/cinema>.



CRISES DE COUPLE SUR LES PLANCHES DU REDOIS

La troupe des Planches du Redois interprétera en mars la pièce de Viviane Tardivel « ... Et surtout pour le pire ». Deux couples en pleine crise et un artisan un peu envahissant patientent dans la salle d'attente d'un juge aux affaires matrimoniales... Une comédie à retrouver au cinéma le Saint-Michel, rue du Redois **du samedi 5 mars au dimanche 3 avril** : chaque samedi à 20h30 et dimanche à 14h30, les vendredis 11 et 25 mars et les mardis 15 et 29 mars à 20h30.

→ Réservations du lundi au vendredi au 06 63 83 63 52 (de 17h à 20h) ou à lesplanchesduredois@orange.fr. Tarifs : 3€ (moins de 12 ans) et 7€. Pass vaccinal obligatoire.

● Enfance, jeunesse et solidarité

Adjointe : *Sandrine COLAS*

PORTES OUVERTES À L'ÉCOLE DE L'HORIZON

Cette année, les Portes ouvertes de l'école de l'Horizon se tiendront **le vendredi 4 mars de 16 h 30 à 17 h 30**. Les nouvelles familles seront accueillies en priorité pour la visite de l'école.

Une réunion avec les parents des futurs élèves de petite section aura lieu en juin, ainsi qu'une matinée d'accueil des enfants.

Rappelons que la rentrée de septembre 2022 en petite section concerne tous les enfants nés en 2019. Ils pourront bénéficier de tous les services : restaurant scolaire, périscolaire, transports scolaires...

Quant aux enfants nés en 2020, ils pourront être accueillis dès 2023 à partir du jour de leur anniversaire.

→ Contact : 02 40 39 98 12 ou ce.0440864a@ac-nantes.fr.



● Vie municipale

VOTER PAR PROCURATION

Vous serez absent le jour des élections ? Pensez à faire établir une procuration. Depuis le 1^{er} janvier 2022, votre mandataire n'est plus obligatoirement inscrit sur la liste électorale de votre commune. Vous pouvez faire établir votre procuration, **jusqu'à la veille de l'élection**, pour un scrutin déterminé ou pour une durée donnée, mais au maximum d'un an. Deux possibilités s'offrent à vous :

- faire une demande en ligne sur maprocuration.gouv.fr, à valider ensuite en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat, et en présentant la référence d'enregistrement,
 - remplir le formulaire Cerfa papier de demande de procuration et le déposer dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat (vous pouvez aussi imprimer le formulaire Cerfa n°14952*03 sur service-public.fr et vous rendre dans un des lieux susmentionnés).
- Dans les deux cas, une pièce d'identité vous sera demandée ainsi que votre numéro d'électeur et celui de votre mandataire. Notez que si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer (maladie ou handicap), vous pouvez écrire au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie la plus proche de votre domicile en y joignant une attestation sur l'honneur : un policier ou un gendarme se déplacera à votre domicile pour recueillir votre demande de procuration.

→ Plus d'infos sur service-public.fr.



● Développement urbain et cadre de vie

Adjoint: *Yvon JACOB*



TRAVAUX

Fin janvier, les agents des services techniques ont installé des abribus de bus. Ces abris construits en bois ont été posés rue de la Roussellerie,

rue du Haut village et rue de la Mouraudière du Sud. La matérialisation des arrêts de bus permet ainsi la sécurisation des enfants empruntant les transports scolaires, et bien sûr, les protège en cas de pluie ! Quant au choix du matériau, le bois a le double avantage d'être écologique et de conférer une grande modularité à ces structures, qui pourraient être déplacées facilement s'il en était besoin à l'avenir.

● Pornic Agglo Pays de Retz

LA MAISON DES JEUNES OUVERTE TOUTE L'ANNÉE !

Bonne nouvelle pour les 10-17 ans, la Maison des Jeunes de La Plaine-sur-Mer, qui s'adresse aux jeunes des communes de La Plaine-sur-Mer, Pré-failles et Saint-Michel-Chef-Chef, est dorénavant ouverte toute l'année ! Cet espace de vie, de rencontres et d'animations sera ouvert :

- les mercredis et samedis de 14 h à 18 h,
- les vendredis de 19 h à 22 h.

Les 10-14 ans du secteur 1 y seront accueillis en priorité.

Les 14-17 ans sont les bienvenus le vendredi soir pour donner vie à leurs projets.

→ *Contacts: Twiggy, animatrice au 06 84 40 21 57 ou à l'adresse animationjeunesse@pornicagglo.fr.*



● Vie locale et économique

Maire: *Éloïse BOURREAU-GOBIN*

ILS S'INSTALLENT SUR LA COMMUNE

Françoise Messaoui

Accompagnement, soutien et relais à domicile (vie relationnelle et sociale, aide dans la vie quotidienne, démarches administratives...)

06 68 36 11 93

fanche44@live.fr



CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX VICTIMES DU BOIVRE

L'association Souvenir Boivre Lancaster (ASBL) commémorera le 19 mars le 77^e anniversaire de la catastrophe du Boivre. Cette tragédie survenue le 17 mars 1945 endeuilla quinze familles de Saint-Père-en-Retz, Saint-Brévin-les-Pins et Saint-Michel-Chef-Chef. Les familles, les amis, les associations du souvenir et de la résistance ainsi que le plus large public sont invités à se rassembler à Saint-Brévin-les-Pins **le samedi 19 mars 2022 à 10 h 30**, au pied du monument et du mémorial, allée de la Catastrophe du Boivre, à l'Ermitage, en présence des représentants de Saint-Père-en-Retz, de Saint-Brévin-les-Pins et, pour Saint-Michel-Chef-Chef, de M. Yvon Jacob, adjoint au Développement urbain, aux Travaux et au Cadre de vie. Une gerbe sera déposée ; après la sonnerie aux morts et la minute de silence, des enfants feront l'appel des victimes, rendant hommage aux victimes de ce drame qui s'est produit à quelques semaines de la Libération.

FESTIVAL « LES ORGARISES »



La jeune association Arcop, représentée par Léon Fontaine (alias M. Léon), son président, prépare son festival de chanteurs de rue s'accompagnant à l'Orgue de Barbarie. Plus de 40 « tourneurs » venant de toute la France et même de Belgique seront présents **les 4 et 5 juin** prochains

sur notre commune. Pour organiser cette manifestation (reportée l'an passé en raison de la situation sanitaire), Arcop recherche des bénévoles dans des domaines aussi variés que l'accueil, la logistique, la restauration, l'informatique, la communication, le partenariat...

→ Renseignements : M. Léon au 06 09 82 65 96 (de 17h à 19h) ou par courriel à leon.spectacle@orange.fr.

DONNEZ VOS VIEUX VÉLOS

À l'occasion de la Fête du vélo qui se déroulera **le samedi 22 mai** sur le parking de la mairie, l'association Transat et Paille à Son souhaite organiser quelques animations, dont une course de mini-vélos réservée aux adultes. Pour cela, elle compte sur la générosité micheloise afin de pouvoir disposer de vélos en assez grand nombre (état indifférent). Vous pouvez déposer les petits vélos dont vous n'avez plus l'utilité chez Bicyclock, 27 rue du Redois à Saint-Michel-Chef-Chef, face à la médiathèque. Transat et Paille à Son espère vous retrouver le 22 mai pour une belle Fête du vélo !



Contacts utiles

Accueil mairie	02 40 64 99 99
CCAS	02 40 64 99 94
Centre Technique Municipal	02 28 53 56 00
Police Municipale	02 40 64 99 92 06 17 58 75 69
Pornic aggro Pays de Retz	02 51 74 07 16
Complexe sportif Viauderie	02 40 27 63 21
Office de Tourisme	02 40 27 82 54
École de l'Horizon	02 40 39 98 12
École Ste-Bernadette	02 40 27 81 31

Appels urgents

Pompiers	18
SAMU	15
Urgences depuis un mobile	112
Gendarmerie Nationale	17
Urgences pour personnes sourdes et malentendantes (accessible par sms)	114
Pharmacie de garde	3234
SOS Médecins	3624
Enfance en danger	119
Violences Femmes Infos	3919

OBJETS PERDUS... ET RETROUVÉS !

Vous avez perdu un objet, qu'il soit de valeur, sentimental ou simplement pratique ? Contactez la mairie, il y a peut-être été déposé par la personne qui l'a trouvé.

→ 02 40 64 99 99 ou mairie@stmichelchefchef.fr.

Merci de respecter la réglementation en vigueur (pass, port du masque, distanciation)